



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Amiens : 5 000 étudiants, pas de restaurant ?

Question écrite n° 42671

Texte de la question

M. François Ruffin interpelle Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur la citadelle d'Amiens. Le 21 novembre 2019, le Président de la République, Emmanuel Macron, venait inaugurer la citadelle d'Amiens, un « site magnifique », « un moment de fierté ». Et en effet, après deux décennies de travaux, les facultés de lettres, de langues, d'histoire-géographie, de sciences de l'éducation, de philosophie, de sociologie s'y installaient. Avec plus de cinq mille étudiants à la clé. Seul souci, un gros oubli : après une première tranche de travaux consacrée aux bâtiments propres à l'enseignement (sous la maîtrise d'ouvrage d'Amiens métropole, entièrement réalisée), une deuxième devait suivre, portant sur la vie étudiante et avec, notamment, un restaurant universitaire, un espace de restauration de plus de 2 000 m². Cette seconde phase est malheureusement restée dans les cartons. De ce fait, les cinq mille étudiants ne disposent, au total, que d'une cafétéria CROUS de 156 places. Mme la ministre imagine la queue ! Et juste pour - il s'est rendu sur place - avaler chaque midi un paquet de chips et un sandwich au thon, les cinq fruits et légumes ne sont pas au rendez-vous ! Les jeunes s'assoient sur des marches, même par 3°, ou se réfugient dans les amphis (en théorie interdits). Interpellé par sa suppléante Zoé Desbureaux, le président d'Amiens métropole, Alain Gest, a reconnu lors du dernier conseil que « la situation n'était pas satisfaisante », qu'il était « bien conscient du problème », mais que ce n'était pas à la métropole de gérer ce dossier-là, que cela relève de la compétence de l'État et que les crédits ne sont pas là. Lorsque le syndicat UNEF interpelle le Crous, celui-ci répond qu'il n'a pas le pouvoir d'agir, que ce n'est pas un dossier local, mais national et même « sensible ». C'est du ressort de Mme la ministre, dès lors, que d'assurer ce minimum de dignité : que les étudiants puissent manger assis au chaud, pour pas trop cher, des nourritures correctes. Il lui demande si elle en donnera les moyens avant la fin de ce mandat.

Données clés

Auteur : [M. François Ruffin](#)

Circonscription : Somme (1^{re} circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42671

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : [Enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 novembre 2021](#), page 8389

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)